



# L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

Décembre 2016

## LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

L'hiver semble s'annoncer timidement mais soyez assurés qu'il est bien à nos portes. Je vous invite à la plus grande prudence lors de vos déplacements, surtout durant la saison des fêtes.



Je vous invite tout particulièrement à être généreux lors **de la guignolée** ! Dans un premier temps le service de Sécurité Incendie effectuera un barrage routier près du Marché de la Place le samedi 10 décembre 2016 puis le dimanche 11 décembre aura lieu la collecte de denrées non-périssables effectué par des bénévoles bien identifiés. Plus de détails aux pages 3 et 4.



Je tiens de plus à aviser toute la population placidienne que la **clinique de vaccination** proposée par le CISSS des Laurentides, aura lieu comme à l'habitude à la salle Jean-Paul-Carières, ce samedi 10 décembre 2016, de 8 h 30 à 15 h 30. Prenez connaissance de l'article en page 3 et de l'agenda communautaire en page 4 pour plus de détails.

**C'est avec plaisir que je vous informe que la Municipalité de Saint-Placide a maintenu son évaluation de trois fleurons.** Le programme de bac fleuri offert aux commerçants a été souligné ainsi que les efforts d'embellissement entrepris. Le détail de l'évaluation et le rapport sont disponibles pour consultation aux bureaux de la Municipalité. Félicitations aux entreprises suivantes qui se sont démarquées selon le rapport de l'évaluateur :



- Ferme Audejack, 665 rang Saint-Étienne
- Emballages Lacroix
- Arts et Antiquités Saint-Placide
- Auberge Lys et Chardon

**Enfin, prenez note que le bureau municipal sera fermé du mercredi 21 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017 inclusivement en raison de la période des Fêtes.** En terminant, en mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil municipal et des employés municipaux, nous vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017. N'oubliez pas de noter à vos agendas le changement d'horaire des assemblées du conseil municipal qui auront lieu tous les troisièmes mardis du mois dès janvier .

Denis Lavigne, Maire

LE 5 DÉCEMBRE DERNIER, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A RÉSOLU :

- De présenter une demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour un réaménagement de la Route 344 à l'intersection de la rue de l'Église et de la montée Saint-Vincent dans le but de réduire la vitesse et de sécuriser les déplacements des citoyens et des usagers du secteur;
- D'appuyer le Regroupement pour un Québec en santé qui milite en faveur d'investissements significatifs de la part du gouvernement qui permettront d'intégrer à tous les secteurs d'activité des aménagements qui vont faciliter l'adoption d'habitudes de vie tournées vers la santé et la prévention et ce, en réponse aux attentes de la population;
- D'autoriser la signature d'une entente avec Ville de Saint-Eustache et les villes partenaires relativement à l'échange de terrains et de gymnases aux fins des pratiques de la crosse;
- De donner un avis de motion avec dispense de lecture qu'à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement numéro 03-06-2011 concernant l'enregistrement des utilisateurs et usagers ainsi que les conditions d'utilisation de la rampe de mise à l'eau de la Municipalité de Saint-Placide sera adopté;
- De faire l'embauche de M. Stéphane Lemay à titre de pompier à temps partiel pour le Service Sécurité incendie de Saint-Placide.

**Prenez note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu mardi, le 17 janvier 2017 à 20 h à la Salle Jean-Paul-Carières.**